

Séance du Conseil départemental du lundi 13 février 2023

Rapport d'orientations Budgétaires 2023

Intervention de Fatiha Aggoune

Présidente du groupe Val-de-Marne En commun – PCF et Citoyen.nes

Monsieur le Président, cher-e-s collègues,

L'examen de vos orientations budgétaires préfigure le Budget primitif 2023 dont nous débattons le 20 mars prochain.

Ce rapport, de par son cadre réglementaire avec les éléments financiers qu'il rapporte, est riche d'informations. Je veux en remercier la Direction des Finances, et saluer la Direction Générale et l'ensemble des services pour la qualité de ce document.

Mon propos va s'articuler autour de trois préoccupations, avec en toile de fond, **les enjeux qui sont au cœur des développements de la crise, avant d'appréhender le sens de l'action qui guide vos orientations budgétaires, et donc leurs effets sur nos politiques publiques départementales, dans leur champ obligatoire comme volontariste.**

Tout d'abord, **nous partageons la nécessité de maintenir la capacité financière du Département pour toujours mieux répondre aux besoins et attentes des Val-de-Marnais.es.**

- **C'est un défi, après deux années de crise sanitaire, sans précédent pour les Val-de-Marnais.es, pour le Pays et l'Humanité toute entière.**

Cette pandémie aura douloureusement illustré les gâchis engendrés par des politiques successives d'austérité, qui n'ont eu de cesse de mettre à genoux les services publics, de mettre à mal notre souveraineté industrielle.

Si le pays a tenu, s'il a fait face, nous n'oublions pas que nous le devons à tous ces premiers de corvée - au front pour répondre à l'urgence sanitaire et sociale - ne ménageant pas leur peine pour protéger nos concitoyen.nes.

Dans cette épreuve, **notre Département avec ses fonctionnaires et ses services publics, aura su assumer - en partenariat avec les communes et les associations - son rôle fédérateur.**

Toujours mieux répondre aux besoins et aux urgences des Val-de-Marnais.es !

- **C'est un défi et une responsabilité**, tant la crise sanitaire aura poussé à son paroxysme, **l'état de crise global** qui frappe nos concitoyens **au plan économique, social, écologique et démocratique.**

Assurément, pour relancer l'activité, contrecarrer la récession, et dans une moindre mesure soutenir les ménages, **les Gouvernements européens et la banque centrale ont su engager des sommes conséquentes. C'était indispensable !**

Mais du même coup, **cela vient bousculer, réinterroger ce dogme intangible et si cher aux adeptes de la concurrence libre et non faussée : « réduire la dépense publique » !**

S'il a été possible d'injecter plusieurs centaines de milliards d'euros, dont une grande part auprès des acteurs économiques sous la forme de prêts garantis par l'Etat ...

Comment se fait-il que nos services publics soient à l'os ! Que la précarité et la pauvreté gagnent du terrain ! Que nos pensions, nos salaires et traitements ne nous permettent plus de vivre dignement ! Qu'il soit si difficile de pouvoir se loger, se nourrir !

Ce quotidien de leur vie, les Val-de-Marnais.es en débattent, ils ressentent bien qu'il y a un « hic » comme on dit. Il y a de tout cela dans les interpellations, dans les rencontres et les échanges que nous avons dans nos cantons respectifs.

Comment peuvent réagir tous ces ménages qui n'arrivent plus à se chauffer avec des factures qui explosent, tous ces ménages « pompés » par la hausse des carburants pour aller travailler ... quand le **groupe TotalEnergies** réalise le meilleur bénéfice net de son histoire, **19,5 milliards d'€ en 2022 (+ 28%)**, et annonce reverser **17 milliards à ses actionnaires.**

N'est-ce pas cela, **qui traverse et qui nourrit en retour, ce puissant mouvement social en cours - qui dit très majoritairement - le refus de nos concitoyen.es de travailler deux années de plus ...** Cela ne vous rappelle rien, chers collègues, ce

fumeux « **travailler plus pour gagner plus** » quand l'espérance de vie en bonne santé est de 63 ans.

Elu.es du groupe Val-de-Marne en commun, nous restons pleinement mobilisés et actifs, aux côtés des agents départementaux, des salariés et populations de notre département ... **jusqu'à la victoire avec le retrait de ce projet régressif et violent.**

- **Concernant les développements actuels de la crise**, je veux en souligner une autre dimension.

Au fil des ans, **les choix politiques gouvernementaux ont profondément transformé la nature de la dépense publique**, au point que **c'est véritablement l'Etat Providence pour les grandes entreprises !**

Je ne parle pas là des nombreuses PME, TPE, en grande difficulté aujourd'hui pour rembourser les prêts consentis par l'Etat.

Ce transfert massif de la richesse publique vers les entreprises, volontairement, je vais l'illustrer avec des réalités antérieures à la pandémie (depuis, il s'est largement amplifié).

En 2019, elles auront reçu le montant exorbitant de **157 milliard d'€**, l'équivalent de **6,4% du PIB (8,5% du PIB** si on intègre les niches déclassées, estimées à 70 milliards d'€ par la Cour des comptes).

Nous avons donc un **Gouvernement - qui par pur dogmatisme - ampute le budget de l'Etat d'un montant croissant de recettes fiscales ; mais qui pour financer ces baisses d'impôt, rabote les services publics et les prestations sociales aux ménages.**

Dernier exemple, l'amputation de 25% du montant et de la durée d'indemnisation des chômeurs ... pour les 36% d'entre eux qui sont indemnisés. Une régression permise par le vote de vos parlementaires.

- « **Douce aux puissants - Dure pour le plus grand nombre** », c'est la doctrine qui guide tous les choix politiques du Gouvernement d'E. Borne.

Alors que le pouvoir d'achat reste mangé par l'inflation et la hausse des prix ;

Alors que les restos du cœur voient affluer des milliers de nouveaux Val-de-Marnais.es à leurs distributions alimentaires ;

Alors que se profile le moment, ou le bouclier tarifaire s'éteignant, les factures d'énergie des ménages au tarif réglementé pourraient doubler ;

C'est peu dire que la guerre en Ukraine, que la crise de l'énergie, ont bon dos ... devant l'insolence de ceux qui se sont enrichis à tel point.

La « justice » la plus élémentaire devrait conduire à **ce qu'ils contribuent à la solidarité nationale**, comme le demandent nos concitoyen.nes par exemple **avec la taxation de ces dividendes.**

Evoquant **la flambée des prix qui pèse durement sur les ménages, les entreprises et sur l'ensemble des Collectivités territoriales**, un aparté pour regretter « **l'occasion manquée** » de votre part.

A raison, nous nous rassemblons comme élus locaux, départementaux, comme maires, pour demander au Gouvernement que nos collectivités bénéficient du bouclier tarifaire ...

... Mais quand l'occasion se présente, d'exiger ensemble le retour au tarif réglementé pour toutes nos collectivités, autour de la proposition de loi présentée par le groupe communiste au Sénat, **vous vous y opposez en votant contre. Comprennes qui pourra !**

- C'est donc dans ce contexte, celui **d'une fragilisation durable des Val-de-Marnais, de l'État et des Collectivités territoriales**, que nous **débattons de vos orientations budgétaires**, monsieur le Président, mes chers collègues.

Soyons clairs, les contraintes budgétaires auxquelles nous faisons face étaient bien antérieures. Elles pesaient déjà fortement dans la capacité du Département à assumer ses compétences et répondre aux besoins croissants des populations.

Et nous arrivons à un stade, **où privé de tout levier fiscal ... à l'arrivée, au moindre choc, tout devient fragile et sujet à remise en cause.**

Nous le voyons avec le retour marqué d'un effet ciseau, dont personne ne sait comment il évoluera.

Lors du Budget supplémentaire, j'avais rappelé que **70 % de nos dépenses de fonctionnement étaient des dépenses contraintes et consécutives de transferts.**

D'abord, parce que les **Collectivités territoriales paient des décennies de choix de transferts non compensés**, quels que soient les choix de gestion opérés (même s'ils ne sont jamais neutres).

× Cela vaut pour la perte de DGF, dont le montant cumulé **762 millions d'€**, représente désormais la moitié de notre budget annuel.

× Cela vaut pour la non compensation par l'Etat des trois Allocation individuelles de solidarité, dont le **montant cumulé est supérieur à l'endettement contracté pour continuer d'investir, d'aménager et développer le Val-de-Marne.**

Un reste à charge pour le seul RSA, estimé à plus de **184 millions d'€**.

Vous aviez misé l'an passé, sur votre nouvelle stratégie départementale pour le RSA, en inscrivant moins 20 millions d'€ au Budget primitif. Nous vous avons mis en garde, et il vous a bien fallu abonder sensiblement le budget supplémentaire.

Pour 2023, vous inscrivez 11,8 millions d'€ supplémentaires par rapport au BP 2022. Une fois retirée la part liée à la revalorisation du RSA, il est à craindre que cette inscription soit insuffisante, quand bien même vous escomptez faire des économies avec le dispositif de « réduction/suspension » des droits des allocataires.

× Par ailleurs, après nous avoir supprimé la part de **TFPB**, le Gouvernement liquide la **CVAE**, rendant là aussi très incertaine sa compensation – avec des fractions de TVA - donc nous savons par nature l'extrême dépendance à la situation économique, qui plus est dans un contexte où l'entrée en récession n'est pas à exclure.

Et cette incertitude sur le volet recettes pourrait s'accroître, au regard de l'hypothèse retenue dans la Loi de finances par le Gouvernement, avec un taux d'inflation de 4,3%, **la Banque de France l'estimant plutôt à 6%.**

× Autre élément préoccupant en matière de recettes, vous l'avez abordé, **le tassement en cours de notre principale recette fiscale, les DMTO.**

Avec **352 millions d'€ de DMTO en 2022**, nous avons bien relevé l'inscription prudentielle de 335 millions d'€ pour 2023. Prévision peut être surestimée ... au regard des incertitudes économiques sur l'avenir qu'elles traduisent.

Le ralentissement enregistré depuis décembre, traduit pour une part, la réticence des banques à octroyer des prêts avec la remontée des taux d'intérêt, bloquant du même coup nombre de transactions.

Il est tout aussi vrai, que dans ce département qui compte **93 000 demandeurs de logement**, cette contraction des transactions immobilières peut s'expliquer par **une insuffisance de l'offre de logements sociaux et en accession sociale, qui a pour effet de renchérir les coûts, et singulièrement un coût du foncier qui devient insupportable, car inaccessible au plus grand nombre.**

Et votre décision punitive, de ne plus soutenir la production de logement social dans nombre de communes, vient alimenter ce cercle vicieux. C'est une aberration !

Sur les recettes, un point positif que je veux souligner, **avec l'obtention de financements plus importants.**

20 M€ dans le cadre de la convention signée avec la MGP. Cela vaut aussi au titre du **FS2i**, qui s'avère un véritable outil de péréquation entre les départements franciliens, ainsi qu'un modèle innovant de gouvernance, comme l'avait pensé son initiateur, votre prédécesseur Christian Favier.

- **En matière d'investissement**, notons avec satisfaction que de nombreux projets engagés sous notre mandature avancent et se concrétisent.

Sans tous les citer, j'évoquerai l'opération Eiffel, le Téléphérique urbain, l'achèvement de la reconstruction de la crèche des Larris à Fontenay que nous venons d'inaugurer samedi.

Je pense à la construction d'une crèche sur Boissy/Limeil, au collège du Plateau à Ivry, à l'extension du collège Barbusse à Alfortville, à la Cité de la gastronomie.

Je pense à l'ouverture de la cuisine Chérioux qui nous permet de garantir l'égalité d'accès à une restauration publique de grande qualité, démontrant **la**

modernité d'un choix public d'investissement innovant dont nous sommes fiers ... quand d'autres, comme dans les Hauts-de-Seine, ont fait le choix de concéder au privé la restauration scolaire.

Une fois souligné les « coups partis » comme on dit, je ne vous cache pas que **nous peinons à voir, quels grands projets structurants d'aménagement et d'équipements, vous initiez, afin de poursuivre et conforter l'attractivité du Val-de-Marne, pour un département résolument tourné vers l'avenir.**

Nous peinons à voir, en quoi ce Département reste **le fédérateur, l'ensemblier de dynamiques partenariales** au service du rayonnement et du développement du Val-de-Marne.

Cela met à mal le récit que vous racontez, « *pour faire du Val-de-Marne un département où il fait bon vivre, où la qualité de vie de tous est érigée en priorité absolue et en facteur d'attractivité territoriale* ».

En résumé,

- Nous avons un **Gouvernement qui continue à amputer ses contributions aux Collectivités territoriales, qui assurent 70% de l'investissement public, soutenant ainsi l'emploi et l'activité.**

Une aberration vis-à-vis des **prérogatives de cohésion sociale et territoriale** qui sont le cœur de cible de la compétence générale des départements.

Face à ce délitement du lien entre l'État et les Collectivités territoriales, la seule réponse du Gouvernement, c'est l'annonce par Bruno Le Maire d'une **revue générale des dépenses publiques en 2023. De qui se moque t'on !**

Rien sur le poids croissant des charges transférées non compensées !

Rien sur l'indexation de la DGF sur l'inflation !

Rien en matière de levier fiscal !

Autant de gestes qui auraient été appréciés par tous les départements.

- Et du côté du Département, **vous avez abdiqué**, monsieur le Président.

Nous vous le redisons, il est regrettable **que vous n'engagiez aucune bataille,**

- Pour affronter la non compensation des charges transférées qui réduit inlassablement notre capacité d'action ;
- Pour rétablir notre autonomie fiscale et garantir ainsi le principe de libre administration des collectivités ;
- Ou pour indexer la DGF sur l'inflation.

Alors que nombre d'indicateurs de vos orientations budgétaires attestent de l'urgence d'un changement de cap,

alors que « *l'œil rivé sur les ratios* » ne suffit pas à vous garantir la soutenabilité de l'exécution budgétaire à venir, **vous persistez à ne vouloir compter que sur vous-mêmes.**

J'ai relevé avec intérêt, que vous dites refuser, « *l'orientation actuelle de recentralisation larvée qui vise à faire des Départements de simples prestataires des politiques décidées par les administrations centrales éloignées de la réalité du terrain.* »

Si nous partageons cette posture, afin que les politiques publiques départementales ne deviennent pas à terme - même déguisées, de simples agences déconcentrées de l'Etat - le problème et nous en débattons tout à l'heure avec le rapport relatif au nouveau Plan départemental d'insertion et de l'emploi - **c'est qu'on ne voit plus ce qui différencie votre politique en la matière, de Pôle emploi.**

Le volet majeur de **l'insertion**, est en passe de complètement passer sous les radars. Quant au volet **accompagnement**, vous annoncez le concéder à **des prestataires privés.**

Quant à l'affichage sur un département garant des solidarités humaines et territoriales, il fait l'objet de cinq lignes reléguées au fin fond de l'introduction du ROB, ce qui **confirme que vos priorités sont ailleurs.**

J'en veux pour preuve, l'un des quatre objectifs que vous assignez à vos orientations budgétaires, le maintien des « **actions volontaires de la collectivité à leur niveau actuel** ». **Quel aveu !**

Le maintien à leur niveau actuel, ou ce qu'il en reste, après avoir supprimé le chèque et la Fête des solidarités, le Budget participatif citoyen, le Conseil des collégiens, après avoir amputé des 2/3 les subventions aux unions syndicales départementales ...

Quel aveu, que votre absence d'ambition pour répondre à la crise sociale et économique, **en optimisant tous les leviers des politiques publiques départementales dans le cadre de l'exercice de nos compétences obligatoires.**

Quel aveu, que votre absence de détermination pour défendre encore et toujours, **le service public départemental, ses agents et ses moyens d'action.**

Il est vrai que c'est à un **affaiblissement des missions du service public départemental que vous oeuvrez.** En témoigne **votre décision de fermer les écoles de formation aux diplômes d'auxiliaire de puériculture de Chérioux (l'IFAP).**

Alors que 100 postes en crèche sont vacants, **au lieu d'être force de proposition comme employeur, pour optimiser la capacité d'accueil de 80 élèves au sein de l'IFAP en rendant attractif l'accès à ces métiers,** vous vous réfugiez derrière le manque de formatrices et le fait que ce n'est pas une compétence obligatoire, pour fermer cette école.

Je conclurai mon propos,

Pour réaffirmer aux agents de la collectivité, aux Val-de-Marnais.es, **notre détermination et notre engagement sans faille à leurs côtés, pour garantir un haut niveau des politiques publiques départementales, et pas seulement dans ses politiques volontaristes.**

Voilà notre feuille de route pour continuer d'agir en 2023, afin que soient apportées réponse aux urgences que rencontrent les Val-de-Marnais.es.

Je vous remercie de votre attention.

Seul, le prononcé fait foi